



Licence mention Droit *Droit franco-allemand*



Faculté de droit, économie et administration à Metz : L 1, L 2, et L 3 (parcours 1, 2, 3 et 4)

Antenne de Sarreguemines : L 1, L 2, L 3 (parcours 1 droit privé et parcours 4 droit privé- droit franco-allemand)

Parcours au choix en L 3 :

- parcours 1 : droit privé
- parcours 2 : droit public
- parcours 3 : droit public- administration publique (pour non juristes)
- **parcours 4 : droit privé- droit franco-allemand**

Responsables pédagogiques : Mme M. Château-Briquet (L 1), M. J.-C. Ohlmann (L 2), M. de Bernardinis (L 3, Public).

M. J. Walther (L 3 parcours privé franco-allemand)

Etablissement partenaire : Centre d'études juridiques franco allemand de l'université de Sarrebruck pour le parcours 4.

Voir sous : www.cjfa.de

I. La licence de droit privé - droit français et allemand :

Les étudiants ont deux possibilités :

- › **Soit effectuer la totalité du parcours à l'UPV-M :** L 1 et L 2 de « tronc commun » et « spécialisation » en L 3 en droit privé – droit français et allemand.
- › **Soit effectuer la L1 et la L 2 au CJFA (centre juridique franco-allemand),** puis, intégrer le parcours droit privé - droit français et allemand en **L 3 à Metz**, afin d'obtenir la licence conjointe **UPV-M/Université de Sarrebruck**.

A l'issue de ces deux parcours, les étudiants peuvent candidater pour une admission dans **le master professionnel mention droit des affaires transfrontières** de l'UPV-M, qui constitue la poursuite d'études « naturelle » de la licence mention droit, parcours droit privé-droit français et allemand.

Le master : Trois possibilités s'offrent alors aux étudiants.

La première année ils peuvent :

- soit suivre les enseignements à l'université Paul Verlaine à Metz. Dans ce cas, ils suivent des enseignements spécifiques parmi ceux proposés dans le M 1 mention droit parcours droit privé.

- soit s'inscrire en programme **LLM de l'université de Trèves** (Rhénanie-Palatinat), université partenaire de l'université Paul Verlaine de Metz, afin de pouvoir valider à la fin du M 2 le **double diplôme « Master professionnel droit des affaires transfrontières et un LLM » (Master of Law - Magister juris)**.

- soit s'inscrire dans le parcours établi en collaboration avec **l'université Abertay Dundee**, en vue de l'obtention à l'issue du M 2 du **double diplôme master professionnel droit des affaires transfrontières et le Bachelor of Law with honours**.

La 2ème année de master se déroule à Metz.

S 1 (1^{er} semestre) : Les étudiants des trois parcours assistent à un tronc commun, comportant des enseignements de **droit français, allemand et luxembourgeois**, renforcé par des **séminaires en langue allemande ou anglaise**. Pour tous, il y a une **initiation à la Common Law** et à la **terminologie juridique anglaise et allemande**.

Le S 2 est consacré à un **stage professionnel** en cabinet (ou entreprise) à vocation internationale, anglo-saxon, allemand, français ou luxembourgeois (ou d'un autre pays du Bénélux). Il débouche sur la rédaction d'un rapport de stage. Pour les étudiants les plus méritants du S 1, un stage rémunéré peut être effectué à l'Institut de droit comparé de Lausanne (Suisse).

II. Inscriptions :

Futurs bacheliers et étudiants désireux de s'orienter en L 1 mention droit :

Admission directe pour les titulaires d'un Baccalauréat ou diplôme équivalent (Abibac...)

- ▶ **1^{ère} étape : la préinscription à l'université** sur le portail www.admission-postbac.fr (à titre indicatif, elle s'est effectuée, pour l'année 2009/2010, de la mi- janvier à la mi-mars pour la 1^{ère} phase d'admission et de la mi- juin à la mi- juillet pour la 2^{ème})

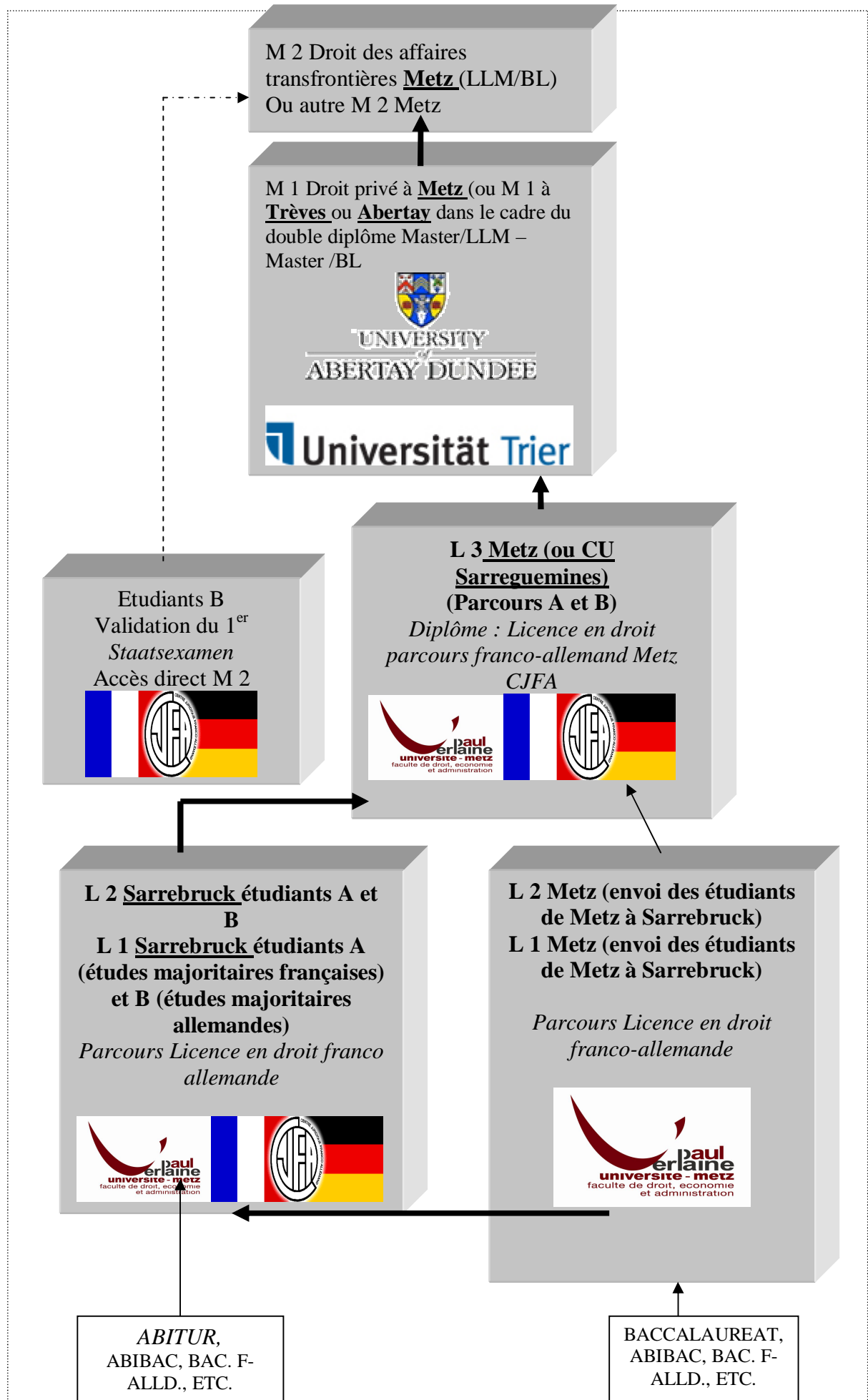
- ▶ **2^{ème} étape** : dès vos résultats au bac et durant la 1^{ère} quinzaine du mois de juillet, vous **confirmez votre inscription à l'université**, sur le site Internet de l'université www.univ-metz.fr, bouton « **inscriptions** ». Cette étape vous permet de retirer votre dossier d'inscription et de prendre rendez-vous pour l'inscription administrative.

Pour l'admission en L 1 au CJFA, les modalités sont les suivantes (**NB : après l'inscription Post-Bac** du Ministère pour les futurs bacheliers entre janvier et mars pour le **L 1 Droit à Metz**) :

- ▶ **Les candidats se préinscrivent** (retrait du dossier d'inscription + prise de rendez-vous pour l'inscription administrative) sur le site Internet de l'UPV-M, à partir du **début du mois de juillet** pour une inscription en L 1 Droit.

- ▶ En parallèle, ils **retiennent un dossier de candidature** sur le site Internet du **CJFA** <http://www.cjfa.de/fr/>, **qu'ils retournent le 15 mai au plus tard** à l'attention de M. Julien Walther, Faculté de Droit de Metz – UPVM, Ile du Saulcy – 57045 Metz Cedex, avec copie au CJFA. Les candidatures de titulaires d'un bac franco-allemand ou de l'Abibac sont en général favorablement accueillies.

- ▶ Puis, les étudiants admis s'inscrivent administrativement à Metz, et enfin, munis de leur carte d'étudiant de l'UPV-M, ils effectuent leur inscription à l'université de Sarrebruck.
NB : les étudiants admis paient les droits d'inscription de l'UPV-M et sont exonérés des droits de Sarrebruck.



III. Organisation de la licence mention droit :

La licence mention droit fait partie des licences proposées dans le domaine "**droit, économie, gestion**".

Elle se déroule sur **6 semestres**, soit 3 années, appelées **L 1, L2, L 3**. **Chaque semestre** comporte un certain nombre d'UE (unités d'enseignement) totalisant une "valeur" de 30 crédits ECTS : l'étudiant obtient donc sa **licence**, dès lors qu'il a validé **180 crédits ECTS**.

Les crédits ECTS sont une sorte de monnaie européenne commune : la licence mention droit de l'université Paul Verlaine - Metz a donc la même valeur dans n'importe quel pays de l'espace européen.

Les UE sont capitalisables, c'est-à-dire qu'une fois validées, elles sont définitivement acquises, quel que soit le temps mis pour obtenir la licence. Elles sont transférables dans une autre université, française ou européenne, sous réserve d'acceptation par les équipes pédagogiques.

Plusieurs types d'UE sont proposés :

- **des UEF** (unités d'enseignement fondamentales), dans le champ disciplinaire du droit,
- **des UEOT** (unités d'enseignement obligatoires transversales), destinées à doter l'étudiant d'"outils" : informatique, langue vivante, méthodologie,
- **des UEC** (unités d'enseignement complémentaires), qui diversifient le parcours,
- **des UEL** (unités d'enseignement libres) : sport, culture, projet associatif, etc.

Déroulement des études

Les parcours sont articulés suivant une **logique de progression**, que ce soit dans **l'acquisition des connaissances et compétences** et dans la **construction du projet** personnel de l'étudiant et de son orientation.

Schématiquement :

- **la L 1** (1^{ère} année de licence : S 1 -semestre 1- et S 2) est conçue **comme une année de découverte**, axée sur l'adaptation à l'université, l'acquisition des **connaissances de base en droit**,
- **la L 2** (2^{ème} année de licence : S 3 et S 4) offre la **poursuite** des enseignements de L1,
- **la L 3** (3^{ème} année de licence : S 5 et S 6) permet un approfondissement des connaissances juridiques en permettant à l'étudiant de **choisir un parcours** parmi les quatre proposés.

Pour la **L1 et L2 au CJFA** le contenu de la licence est disponible sur le site <http://www.cjfa.de/fr/> dans la rubrique espace étudiant : Parcours **A** pour les français et **B** pour les allemands.

CONTENU DE la LICENCE 1 et 2 à Metz du Semestre 1 au Semestre 6:

LICENCE 1	S 1	<p>UEF 1 (72 h. ; 9 ects) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Droit constitutionnel général et comparé (39 h. cm + 15 h. td) - Introduction générale au droit : le droit objectif (18 h. cm)
		<p>UEF 2 (72 h. ; 9 ects) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Droit civil, droit de la famille (39 h. cm + 15 h. td) - Introduction générale au droit : les droits subjectifs (18 h. cm)
		<p>UEF 3 (72 h. ; 8 ects) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Introduction historique au droit (36 h. cm) - Relations internationales (18 h. cm) - Economie générale (18 h. cm) <p>ou UEC 3 choisie dans la mention AES ou économie</p>
		<p>UEOT 4 (36 h. ; 4 ects) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conférences de méthodes (8 h. cm + 4 h. td) - Langue vivante : au choix, anglais, allemand, espagnol ou italien (12 h. cm + 12 h. td)
	S 2	<p>UEF 1 (72 h. ; 9 ects) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Droit constitutionnel, la V° République (33 h. cm + 15 h. td) - Institutions administratives (24 h. td)
		<p>UEF 2 (72 h. ; 9 ects) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Droit civil, droit de la famille et des personnes (33 h. cm + 15 h. td) - Droit civil des biens (24 h. td)
	<p>UEF 3' (48 h. ; 4 ects) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Histoire des institutions (36 h. cm + 12 h. td) - Ou Introduction au système de la Communauté et de l'Union européennes (36 h. cm + 12 h. td) <p>ou UEC 3' choisie dans la mention AES ou économie</p>	
	<p>UEF 3'' (4 ects) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sociologie politique (24 h. cm) <p>ou UEC 3'' choisie dans la mention AES ou économie (enseignement non juridique)</p> <p>ou UEL choisie dans la liste des unités d'enseignement libres</p>	
	<p>UEOT 4 (36 h. ; 4 ects) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Projet personnel et professionnel (12 h. td) - Informatique, bureautique (12 h. td) - Langue vivante : au choix, anglais, allemand, espagnol ou italien (12 h. td) 	

LICENCE 2	S3	<p>UEF 1 (72 h. ; 9 ects) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Droit civil, théorie générale du contrat (39 h. cm + 16 h. 30 td) - Initiation au droit privé allemand (16 h. 30 cm) - ou Organisations européennes 1 (16 h. 30 cm)
		<p>UEF 2 (72 h. ; 9 ects) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Droit administratif : séparation des autorités administratives et judiciaires (39 h. cm + 16 h. 30 td) - Initiation au droit public allemand (16 h. 30 cm) - ou Organisations européennes 2 (16 h. 30 cm)
		<p>UEF 3 (72 h. ; 8 ects) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Droit pénal général (36 h. cm) - Finances publiques (36 h. cm) <p>ou UEC 3 choisie dans la mention AES ou économie</p>
		<p>UEOT 4 (36 h. ; 4 ects) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Langue vivante : au choix, anglais, allemand, espagnol ou italien (12 h. cm + 12 h. td) - Informatique, bureautique (12 h. td)
	S4	<p>UEF 1 (72 h. ; 9 ects) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Droit civil, les faits juridiques (39 h. cm + 16 h. 30 td) - et Introduction au droit fiscal (16 h. 30 cm) - ou Introduction au droit des affaires (16 h. 30 cm)
		<p>UEF 2 (72 h. ; 9 ects) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Droit administratif : les actes et les activités administratives (39 h. cm+ 16 h. 30 td) - Introduction au droit fiscal (16 h. 30 cm) - ou Introduction au droit des affaires (16 h. 30 cm)
	<p>UEF 3' (36 h. ; 4 ects) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Droit pénal général et procédure pénale (36 h. cm) - Ou Les grandes politiques communautaires et de l'Union européenne (36 h. cm) <p>ou UEC 3' choisie dans la mention AES ou économie (enseignement non juridique)</p>	
	<p>UEF 3'' (36 h. ; 4 ects) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Histoire de la pensée politique (36 h. cm) - Ou Les grandes politiques communautaires et de l'Union européenne (36 h. cm) <p>ou UEC 3'' choisie dans la mention AES ou économie (enseignement non juridique)</p> <p>ou UEL choisie dans la liste des unités d'enseignement libres</p>	
	<p>UEOT 4 (32 h. ; 4 ects) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Informatique, bureautique (12 h. td) - Langue vivante : au choix, anglais, allemand, espagnol ou italien (12 h. cm + 12 h. td) 	

LICENCE 3, Metz DROIT PRIVE- DROIT FRANCO-ALLEMAND

LICENCE 3 Parcours 4 droit privé- droit franco-allemand	S5	<p>UEF 1 (72 h. ou 75 h. ; 7 ects) : Une matière à td (30 h. cm + 15 h. td) parmi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Droit civil : droit des sûretés - Droit commercial : actes de commerce, commerçants, fonds de commerce - Droit social : relations individuelles du travail <p>Et, une matière parmi (27 h. cm / 30 h. cm) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Droit civil : régime des obligations (27 h. cm) - Histoire du droit français, du Code civil jusqu'à nos jours (27 h. cm) - Droit local (27 h. cm) - Matière à td (cf plus haut) non choisie (30 h. cm ; pas de td) - Matière du S5 parcours droit public (27 h. / 30 h. cm ; pas de td)
		<p>UEF 2 (99 h. ou 102 h. ou 105 h. ; 7 ects) :</p> <p>Une matière à td non choisie dans l'UEF 1 (30 h. cm + 15 h. td) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Droit civil : droit des sûretés - Droit commercial : actes de commerce, commerçants, fonds de commerce - Droit social : relations individuelles du travail <p>Et, une matière non choisie dans l'UEF 1 (27 h. cm / 30 h. cm) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Droit civil : régime des obligations - Histoire du droit français, du Code civil jusqu'à nos jours (27 h. cm) - Droit local (27 h. cm) - Matière à td (cf plus haut) non choisie (30 h. cm ; pas de td) - Matière du S5 parcours droit public (27 h. / 30 h. cm ; pas de td)
		<p>UEF 3 (60 h. cm/57 h. cm/54 h. cm ; 5 ects) : Deux matières parmi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Matières à td non choisies dans l'UEF1 et l'UEF2 (30 h. cm ; pas de td) - Droit local (27 h. cm) - Histoire du droit français, du Code civil jusqu'à nos jours (27 h. cm) - Matière du S5 parcours droit public (27 h. / 30 h. cm ; pas de td)
		<p>UEF 4 (108 h. ; 11 ects) (en langue allemande) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Droit civil allemand des affaires (18 h. cm + 18 h. td) - Droit commercial et des sociétés allemandes (18 h. cm) - Droit social allemand (18 h. cm) - Allemand renforcé (20 h. cm + 16 h. td)
	S6	<p>UEF 1 (75 h./72 h. ; 7 ects) : Une matière à td (30 h. cm + 15 h. td) parmi</p> <ul style="list-style-type: none"> - Droit civil : droit des contrats spéciaux - Droit commercial : droit des sociétés - Droit social : relations collectives du travail <p>Et, une matière parmi (27 h. cm /30 h. cm) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Droit de l'expropriation (27 h. cm) - Matière à td (cf plus haut) non choisie (30 h. cm ; pas de td) - Matière du S6 parcours droit public (27 h. / 30 h. cm ; pas de td)
		<p>UEF 2 (99 h./102 h./106 h. ; 7 ects) : Une matière à td non choisie dans l'UEF 1 (30 h. cm + 15 h. td) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Droit civil : droit des contrats spéciaux - Droit commercial : droit des sociétés - Droit social : relations collectives du travail <p>Et, deux matières non choisies dans l'UEF 1 (54 h. cm/57 h. cm/60 h. cm) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Droit de l'expropriation (27 h. cm) - Matière à td (cf plus haut) non choisie dans l'UEF 1 (30 h. cm ; pas de td) - Matière du S6 parcours droit public (27 h. / 30 h. cm ; pas de td)
		<p>UEF 3 (60 h. cm/57 h. cm/54 h. cm ; 5 ects) : Deux matières parmi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Droit de l'expropriation (27 h. cm) - Matière à td (cf plus haut) non choisie dans l'UEF 1 et l'UEF 2 (30 h. cm ; pas de td) - Matière du S6 parcours droit public (27 h. / 30 h. cm ; pas de td)
		<p>UEF 4 (108 h. ; 11 ects) (en langue allemande) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Droit civil allemand des affaires (18 h. cm + 18 h. td) - Droit social allemand (18 h. cm) - Droit allemand des sociétés (18 h. cm) - Allemand renforcé (20 h. cm + 16 h. td)

V. Informations pratiques :

Pour plus de renseignements : <http://www.univ-metz.fr/ufr/dea/>

- ▶ **Université Paul Verlaine - Metz**
UFR droit, économie et administration
Ile du Saulcy
57 045 METZ Cedex 01
Tél. : 03 87 31 50 51
Fax : 03 87 31 50 77
Web: www.droit.univ-metz.fr

- ▶ **Lieux de formation :** Ile du Saulcy à Metz et antenne de Sarreguemines (Rue Alexandre de Geiger - 57 200 Sarreguemines)

- ▶ **Scolarité de l'UFR droit, économie et administration :**
Tél. : 03 87 31 50 59
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 16 h.

Secrétariat pédagogique de la Licence franco-allemande :

Valérie VITEK
03 87 31 50 05
vitek@univ-metz.fr

Gestion du Franco-allemand :

sarah.nowacki@univ-metz.fr

Professeur responsable de la licence franco-allemande :

M. Germain
Jerome.germain@univ-metz.fr

Professeur responsable du master franco-allemand:

M. Walther
walther@univ-metz.fr

